



MAITRE D'OUVRAGE

SCCV LYON CONFLUENCE E3N
48-50, rue Voltaire
93100 MONTREUIL

MAITRES D'ŒUVRE

ATELIER WOA
11, rue Carducci
75019 PARIS

&

WYSWYG ARCHITECTURE
05, rue Pizay
69001 LYON

Construction de 144 logements en accession à la propriété ou BRS

«LA HORA »

*Cours Charlemagne / rue Arcelin / rue Philippon
69002 LYON*

NOTICE DESCRIPTIVE LOGEMENTS
(Bâtiments 1 ; 3 et 6)

Du 23/09/2025

VEFA

Conformément à l'arrêté du 10 Mai 1968

PREAMBULE

La présente opération est située sur la commune de LYON (69002). Le programme comprend la réalisation de 6 bâtiments et un parc de 95 stationnements en sous-sol. L'ensemble est décomposé de la manière suivante :

- Bâtiment 1 : 42 logements du R+1 au R+7 inclus, une salle commune et un local commercial en RDC
- Bâtiment 2 : 6 plateaux tertiaires du RDC au R+5
- Bâtiment 3 : 46 logements du R+1 au R+9 inclus et 1 cellule commerciale en RDC
- Bâtiment 4 : 7 plateaux tertiaires du RDC au R+6 et un local commercial en RDC
- Bâtiment 5 : 3 plateaux tertiaires du RDC au R+2
- Bâtiment 6 : 57 logements du R+3 au R+16 inclus et 2 plateaux tertiaires du R+1 au R+2 inclus.
- Un parc de stationnements souterrain dont 14 emplacements sont réservés à l'ensemble immobilier

La hauteur sous plafond est d'environ 4.5m en RDC, et 2,60 m pour tous les étages à partir du R+1, sauf présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique. Les hauteurs d'allèges portées sur les plans sont susceptibles de légères variations.

Les noms de marques et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre ou le niveau de qualité. Le Maître d'Ouvrage pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et les remplacer pour des prestations équivalentes dans le cas d'un matériel nouveau, en cas de force majeure (notamment : réglementation administrative contraignante, faillite d'Entreprise ou de fournisseurs, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des matériaux décrits, etc. ...) et plus généralement si des impératifs techniques le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle disposition de prestation prévue. Toutefois, les matériaux ou matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Les différents choix de coloris qui seront offerts à l'acquéreur ne pourront être arrêtés que dans la limite de l'avancement du chantier et dans le délai fixé au paragraphe du contrat de réservation concernant les options. Les matériaux naturels tels que les carrelages peuvent présenter des aspects et des couleurs différents selon les approvisionnements. Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.

L'acquéreur a la possibilité de procéder à des demandes de travaux modificatifs en options, dans le délai prévu dans le contrat de réservation. Il est rappelé que les modifications ne seront acceptées que dans la limite des prestations décrites dans la présente notice descriptive, et faisant l'objet du catalogue d'options.

Les teintes, coloris et finitions des façades et des ouvrages des parties communes seront définies par l'Architecte et le Maître d'Ouvrage.

Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'exécution, au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.

L'opération répondra aux réglementations en vigueur et entre autres :

Réglementation thermique :

- RE 2020 seuil 25

Isolation acoustique :

- RA 2000.
- Respect du classement acoustique de façade.

Réglementation concernant les personnes handicapées physiques :

- Conforme à la réglementation en vigueur.

Réglementation concernant l'incendie :

- Conforme à la réglementation en vigueur.

Installations et équipements électriques :

- Conforme aux prescriptions de la NFC 15.100

Normes Parking

- Conforme à la norme NFP 91.120

Normes Ascenseurs

- Respect du DTU 75.1 et de ses annexes.

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

SOMMAIRE

1. <u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE</u> ..	4
2. <u>LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</u>	8
3. <u>ANNEXES PRIVATIVES</u>	18
4. <u>PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE</u>	19
5. <u>EQUIPEMENTS GENERAUX</u>	24
6. <u>PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS</u> ...	27

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 Infrastructures

1.1.1 Fouilles

Terrassements en pleine masse pour création de 1 niveau de sous-sol.

Terrassements complémentaires pour l'ensemble des bâtiments.

Les terres compatibles avec le projet seront réutilisées sur place dans mesure du possible ou évacuées selon étude technique

1.1.2 Fondations

Fondations en béton armé par semelles filantes ou isolées, en fonction des résultats de l'étude de sols et avis du Bureau de Contrôle.

1.2 Murs et ossatures

1.2.1 Murs du sous-sol

1.2.1.1 Murs périphériques

Voiles en béton armé. Epaisseur selon calculs. Protection d'étanchéité à hauteur de la côte de selon nécessité technique et rapport géotechnique.

1.2.1.2 Murs de refends

Structure béton armé ou maçonnerie porteuse selon les cas. Epaisseur selon calculs.

1.2.2 Murs de façades (aux divers niveaux)

1.2.2.1 Bâtiment 1

Le mur sera constitué de :

- **Structure** : complexe poteaux / poutres en béton armé, dimensionnement et localisation selon études structure
- **Isolation thermique** : doublage intérieur en complexe isolant thermique et acoustique (nature et épaisseur selon étude ACV).
- **Revêtements de façades** :
 - Pierre massive en RDC et parement à ossature bois avec enduit de type monocouche gratté fin à la chaux dans les étages (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).
 - Les encadrements de menuiseries extérieures seront traités en bardage métallique, (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire)..

1.2.2.2 Bâtiment 3

Le mur sera constitué de :

- **Structure** : complexe poteaux / poutres en béton armé, dimensionnement et localisation selon études structure
- **Isolation thermique** : doublage intérieur en complexe isolant thermique et acoustique biosourcé (nature et épaisseur selon étude ACV).
- **Revêtements de façades** :
 - Pierre massive en RDC et parement à ossature bois avec enduit de type monocouche gratté fin à la chaux dans les étages (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).
 - Les encadrements de menuiseries extérieures seront traités en bardage métallique, (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire)..

1.2.2.3 Bâtiment 6

Le mur sera constitué de :

- **Structure** : complexe poteaux / poutres en béton jusqu'au R+2 inclus puis en bois lamellé-collé du R+3 au R+16, dimensionnement et localisation selon études structure
- **Isolation thermique** : doublage intérieur en complexe isolant thermique et acoustique biosourcé (nature et épaisseur selon étude ACV).
- **Revêtements de façades** :
 - Pierre massive en RDC. Pour les autres étages, parement à ossature bois avec revêtement de type Equitone (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).
 - Les encadrements de menuiseries extérieures seront traités en parement de type Equitone , (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire)..

1.2.3 Murs pignons

Sans objet.

1.2.4 Murs mitoyens

Sans objet

1.2.5 Murs extérieurs divers (loggias)

1.2.5.1 Bâtiment 1

Mur à ossature bois revêtu de bardage bois (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).

1.2.5.2 Bâtiment 3

Mur à ossature bois revêtu de bardage bois (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).

1.2.5.3 Bâtiment 6

Mur à ossature bois revêtu de panneaux Equitone (teintes au choix de l'architecte, et conformément aux exigences du Permis de Construire).

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux

1.2.6.1 Bâtiment 1 et 3

Murs séparatifs de la cage d'escalier et de la cage d'ascenseur en béton armé sur tous les étages

1.2.6.2 Bâtiment 6

Murs du noyau du bâtiment (cage d'ascenseurs et d'escaliers et murs des circulations) en béton armé sur tous les étages

1.2.7 Cloisons séparatives d'appartements

1.2.7.1 Entre appartements contigus (Bâtiments 1 ;3 et 6) :

Cloison séparative sur ossature métallique de type Placostyle SAD, épaisseur 18 cm mini. Ajout d'un isolant si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations structures et acoustiques en vigueur.

1.2.7.2 Entre appartements et circulations (Bâtiments 1 et 3) :

Cloison séparative sur ossature métallique de type Placostyle SAD, épaisseur 18 cm mini. Ajout d'un isolant si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations structures et acoustiques en vigueur.

1.3 Planchers

1.3.1 Planchers sur étage courant

1.3.1.1 Bâtiment 1 & 3

Planchers béton armé, avec chape acoustique (épaisseur selon étude de structure et réglementation incendie et acoustique) .

1.3.1.2 Bâtiment 6

Planchers en dalle type Bois-Béton avec une dalle de compression en béton armée (épaisseur selon étude de structure et réglementation incendie et acoustique) .

1.3.2 Planchers sur loggias

1.3.2.1 Bâtiment 1 & 3

Plancher étanché de panneaux de type OSB sur solivage bois

1.3.2.2 Bâtiment 6

Plancher étanché de panneaux bois de type CLT,

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Dito 1.3.1 et selon bâtiment

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Dito 1.3 .1 et selon bâtiment

1.4 Cloisons de distribution

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons sèches type Placostyl de chez Placoplâtre ou équivalent, de 72 mm d'épaisseur avec isolant.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Dito ci-dessus avec protection en pied contre les remontées d'humidité. Traitement hydrofuge des cloisons suivant nécessité réglementaire.

1.5 Escaliers

1.5.1 Escaliers

Escaliers communs : En béton armé préfabriqué ou coulé en place.

1.5.2 Escaliers de secours

Sans Objet.

1.6 Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1 Conduits de fumées des locaux de l'immeuble

1.6.1.1 Bâtiment 1 & 3 & 6

Désenfumage mécanique par conduit coupe-feu conformément aux exigences de la réglementation incendie.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Ventilation des logements : conduit en acier galvanisé situé dans les gaines techniques.

1.6.3 Conduits d'air frais

Conduits conformes à la réglementation pour l'arrivée d'air frais pour les locaux à ventiler selon nécessité technique.

1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

1.6.5 Ventilation haute de chaufferie

Sans objet.

1.7 Chutes et grosses canalisations

1.7.1 Chutes et descentes d'eaux pluviales

Chutes verticales d'eaux pluviales en PVC, suivant PC.

1.7.2 Chutes des eaux usées et eaux vannes

Tuyaux en PVC prolongés en toiture pour ventilation réglementaire.

1.7.3 Canalisations en sous-sol

Tuyaux en PVC M1 dans l'ensemble du sous-sol.

Protection des canalisations verticales exposées aux chocs jusqu'à une hauteur d'un mètre.

1.7.4 Branchement aux égouts

Les eaux usées, les eaux vannes et les eaux pluviales seront raccordées aux attentes du réseau public en limite de propriété au moyen d'une station de relevage selon nécessité technique.

1.8 Toitures

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

Sans objet.

1.8.2 Etanchéité et accessoire

Terrasse inaccessible : étanchéité élastomère sur isolation autoprotégée suivant plans architectes et mise en place en place de panneaux photovoltaïques.

1.8.3 Souches et cheminées, ventilation

Sorties en toitures en acier galvanisé, selon plans architecte

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 Sols et plinthes

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

Pièces sèches : séjour, pièces ouvertes sur le séjour (hors cuisine) :

Pose d'un parquet contrecollé, pose collée.

Coloris au choix de l'Acquéreur parmi 6 dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

- Largeur 140 mm, épaisseur de parement de 3,3 mm, type Monolame de chez CFP ou équivalent

Ou

- Largeur 140 mm, épaisseur de parement de 3,5 mm, type G FLOOR'S M ou équivalent

Plinthes en médium de 7cm de hauteur au pourtour des pièces – finition peinture blanche.

Chambres et placards attenants :

Dito séjour

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service

Cuisine

Carrelage en grès cérame, dimensions 60*60cm, pose collée, avec plinthes assorties au pourtour des pièces de chez SALONI ou PORCELANOSA ou équivalent.

Coloris au choix parmi 6 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage

Salle de bains, salle d'eau, W-C

Carrelage en grès cérame, dimensions 60*60cm, pose collée, avec plinthes assorties au pourtour des pièces de chez SALONI ou PORCELANOSA ou équivalent.

Coloris au choix parmi 6 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage

2.1.3 Sols et plinthes des entrées, dégagements

Dito 2.1.1.

2.1.4 Sols des loggias

Platelage en lames de bois

2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peinture, papiers peints)

2.2.1 Salles de bains, salles d'eau

Revêtement en faïence 60x60cm de chez SALONI ou équivalent. Coloris au choix parmi 6 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

- Toute hauteur sur l'ensemble des murs des salles d'eau et salles de bains
- Tablier de baignoire avec trappe incorporée.

2.2.2 Cuisine

Sans Objet

2.3 Plafonds (sauf peintures, teintures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

Parement béton ragréé par produit de surfaçage suivant nécessité.

Nota : Pour des raisons techniques, certaines zones pourront comporter des faux plafonds surbaissés ou des soffites en plaque de plâtre.

2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet

2.3.3 Plafonds des loggias

Revêtement des plafonds de loggias en lames de bois

2.3.4 Sous-face des balcons

Sans objet

2.3.5 Sous-face des débords de plancher à l'extérieur

Sans objet

2.4 Menuiseries extérieures

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries bois, teinte extérieure selon plans de Permis de Construire, ouverture à la française pour toutes les baies. Les profils de menuiseries, la nature et l'épaisseur du vitrage seront déterminés en fonction du classement acoustique retenu pour les façades et des résultats de l'étude thermique.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Menuiseries bois, teinte extérieure selon plans de Permis de Construire, ouverture à la française pour toutes les baies. Les profils de menuiseries, la nature et l'épaisseur du vitrage seront déterminés en fonction du classement acoustique retenu pour les façades et des résultats de l'étude thermique.

2.5 Fermetures extérieures et occultations

2.5.1 Pièces principales

Brise Soleil Orientable en aluminium, teinte dito Permis de construire, avec coffre intégré en façade, à commande électrique centralisée et reliée au système domotique

Localisation : sur toutes les baies à tous les niveaux.

2.5.2 Pièces de service

Brise Soleil Orientable en aluminium, teinte dito Permis de construire, avec coffre intégré en façade, à commande électrique centralisée et reliée au système domotique

Localisation : sur toutes les cuisines à tous les niveaux

2.6 Menuiseries intérieures

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries bois, finition vernis.

2.6.2 Portes intérieures

- Portes isoplanes à âmes pleine à recouvrement, de chez XIDOOR ou Equivalent. Finition laquée usine ou à peindre, largeur suivant plan
- Quincaillerie sur rosace en inox, type OVALIS de chez VACHETTE ou équivalent
- Serrure à mortaiser - (pêne dormant ½ tour pour les chambres - bec de cane à condamnation pour salle d'eau, salle de bains et WC).
- Un butoir de porte posé au sol, de type 3737 en zamac de chez VACHETTE ou équivalent.

2.6.3 Impostes en menuiserie

Sans objet.

2.6.4 Portes palières

- Portes à âme pleine de type Isoblinde 39 de chez MALERBA, finition stratifiée deux faces, teinte suivant projet déco de l'architecte.
- Equipement poignée de tirage côté extérieur, modèle Muze, finition Platine, de chez VACHETTE ou équivalent.
- Serrure 5 points et cylindre type Radial RN2 A2P** de chez VACHETTE ou équivalent.
- Equipement : viseur optique, arrêt de porte par butoir fixé au sol.
- Isolation par joint isophonique et seuil à la suisse en bois

2.6.5 Portes de placards

Les placards seront équipés de portes coulissantes avec amortisseurs (ou une porte battante pour les largeurs inférieures à 90cm), toute hauteur, épaisseur 16 mm, gamme PATIO, des établissements KENDOORS, ou équivalent.

Coloris au choix parmi 4 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Localisation des placards : suivant plans.

2.6.6 Portes de locaux de rangement

Sans objet.

2.6.7 Moulures et habillages

Les huisseries des portes palières recevront un champlat d'habillage côté intérieur et côté palier.

2.7 Serrurerie et garde-corps

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Garde-corps et barres d'appui réalisés en métal thermolaqué, fixation par platines boulonnées, ou gardes corps en vitrage trempé avec barres d'appui en métal thermolaqué.

Type de garde-corps et de barres d'appuis suivant plans et détails de l'Architecte.

2.7.2 Grilles de protection des baies

Sans objet

2.7.3 Ouvrages divers

Sans Objet

2.8 Peinture, papiers, tentures

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries

Finition lasurée selon choix de l'architecte

2.8.1.2 Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Sans objet (serrurerie extérieure thermolaquée)

2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-faces

Sans objet

2.8.2 Peintures intérieures

Peintures finition type B

2.8.2.1 Sur menuiseries

Après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

2.8.2.2 Sur murs

Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition veloutée.

Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition veloutée.

2.8.2.3 Sur plafonds

Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition veloutée.

Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition veloutée.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauterie, éléments de chauffage et divers

Peinture glycéroptalique.

2.8.3 Papiers peints

Sans objet

2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc. ...)

Sans objet

2.9 Equipements intérieurs

2.9.1 Equipements ménagers

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

Equipement non fourni. Attentes Eau froide, eau chaude et eaux usées pour permettre l'installation d'un évier par l'acquéreur, localisation suivant plan de vente.

Sur demande de l'acquéreur, fourniture et pose d'un évier et meuble sous évier en mélaminé blanc avec porte ou emplacement lave-vaisselle suivant plan de vente.

2.9.1.2 Appareils et mobilier

Sur demande de l'acquéreur, fourniture et pose d'un évier et meuble sous évier en mélaminé blanc avec porte ou emplacement lave-vaisselle suivant plan de vente.

2.9.1.3 Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

A partir de la colonne montante en PVC, distribution intérieure en tube PER ou cuivre.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage

La production d'eau chaude sanitaire sera réalisée par une PAC.
Distribution intérieure en tube cuivre ou PER apparent.
Manchette en attente pour installation éventuelle d'un compteur

2.9.2.3 Evacuations

Du type séparatif ou chutunic avec raccordement en PVC aux appareils.

2.9.2.4 Distribution gaz

Sans objet

2.9.2.5 Branchements en attente

Pour les T1, T2 :

1 robinet d'arrêt sur eau froide, en attente sous évier avec raccord normalisé, permettant le raccordement d'une machine.
2 évacuations EU siphonnées en attente sous évier.
En cas d'impossibilité de placer une machine dans la cuisine, le robinet sera placé dans la salle d'eau.

Pour les autres logements, à partir du T3 :

1 robinet d'arrêt double sur eau froide, en attente sous évier avec raccord normalisé, permettant le raccordement de 2 machines.
2 évacuations EU siphonnées en attente sous évier.
En cas d'impossibilité de placer le lave-linge dans la cuisine, le robinet sera placé dans la salle de bain ou salle d'eau.

2.9.2.6 Appareils sanitaires

Salle de bains principale :

- Baignoire dimensions 170*70 cm, acrylique blanche, type Bastille de chez JACOB DELAFON ou équivalent-suivant plan.
- Tablier à carreler avec trappe intégrée.

Réversibilité douche zéro ressauts : Réservation prévue dans la chape et la dalle sous les baignoires permettant la mise en place ultérieure d'une douche PMR sans ressauts par la mise en œuvre d'un bac à carreler 90x120cm type Fundo Primo de chez WEDI et de son siphon extra plat DN40, d'une porte de douche et d'une étanchéité sous carrelage sur la totalité de la pièce. Fermeture de la réservation en attente par chape maigre à piocher pour la réversibilité.

- Meuble vasque en mélaminé, largeur de 80 cm suivant plans, avec plan vasque en résine, miroir éclairé anti-buée aux dimensions du meuble et tiroirs.
Coloris au choix de l'Acquéreur parmi une sélection de 5 coloris proposés par le Maitre d'Ouvrage.
 - Modèle Oslo de chez RIVIERA BAGNO ou équivalent
 - Ou
 - Modèle Odéon Rive Gauche de chez JACOB DELAFON ou équivalent.

Salle d'eau secondaire :

- Receveur de douche à poser au sol ou sur socle, en résine de couleur blanche de type Bastille de chez JACOB DELAFON ou équivalent.
Dimensions suivant plans (minimum 80*80 cm), avec bonde siphoïde et grille dans le socle au droit du siphon.

- Meuble vasque dito SdB principale – Largeur de 60cm.

W.C :

- Cuvette en porcelaine de couleur blanche suspendue avec réservoir encastré et mécanisme de chasse à économie d'eau 3/6 L.
 - Cuvette type Bastille des Etablissements JACOB DELAFON ou équivalent
 - Réservoir encastré type Duofix de chez GEBERIT ou équivalent
 - Trappe de commande, type Delta zéro de chez GEBERIT ou équivalent – de couleur blanche ou chromée au choix de l'acquéreur.
- Lave-mains selon plan, modèle Oxford de chez RIVIERA BAGNO ou Odéon Rive Gauche de chez JACOB DELAFON ou équivalent selon plan.

2.9.2.7 Robinetterie

L'ensemble de la robinetterie des salles de bains et des salles de douche est de type mitigeur chromé de chez GROHE, ou équivalent.

• Pour lavabo :

- Mitigeur monocommande type Cubéo, taille suivant plan vasque, de chez GROHE ou équivalent.

• Pour baignoire :

- Mitigeur monocommande thermostatique type GRT 1000 Performance de chez GROHE, ou équivalent.
- Douchette : douchette à main avec support mural métallique - flexible - 3 jets - type Tempesta 110 de chez GROHE, ou équivalent.

• Pour douche secondaire :

- Mitigeur monocommande thermostatique GRT 1000 Performance de chez GROHE, ou équivalent.
- Douchette : douchette à main avec barre murale métallique - flexible - 3 jets - type Tempesta 110 de chez GROHE, ou équivalent.

2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation

L'installation sera conforme à la norme NFC 15.100.

Installation encastrée sous fourreaux.

Protection des circuits par disjoncteurs divisionnaires ou coupes circuits à fusibles calibrés.

2.9.3.2 Puissance à desservir

La puissance à fournir sera de 6 à 12 kVA selon le type de logement.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

L'équipement électrique des logements sera conforme à la norme NFC 15.100.

Sauf spécification contraire, les points d'éclairage sont livrés avec un dispositif normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.). Les points d'éclairage seront reliés au système domotique.

Pour les logements PMR :

Dans chaque pièce de l'unité de vie (séjour, cuisine, chambre principale, SDB ou SDE principale, sanitaire si séparé), il sera prévu une prise de courant à proximité immédiate de l'interrupteur de commande d'éclairage situé à l'entrée de la pièce. Cette prise s'ajoutera aux prises prévues par la norme NF C 15-100, sauf dans le séjour et la cuisine où elle fera partie de celles-ci.

Pour chaque pièce équipée de menuiserie vitrée, le présent lot devra :

- Une commande électrique locale de volets roulant (VR) par pièce ;
- Une alimentation de VR, en attente de raccordement à charge du lot menuiserie (une par baie vitrée / fenêtre équipée de store).

Appareillage type CELIANE des établissements LEGRAND ou équivalent - Couleur au choix parmi 5 coloris dans la gamme du maître d'ouvrage, réparti de la façon suivante :

Séjour	<p>1 point d'éclairage 1 prise de courant 16 A 2P+T par tranche de 4 m² de surface, répartis dans la pièce avec un minimum de cinq socles, dont une à proximité immédiate de la commande d'éclairage (si accessibilité PMR) soit pour un séjour de :</p> <p>Moins de 20m² -> 5 socles de prise de courant ; De 20m² à 24m² -> 6 socles de prise de courant ; De 24m² à 28m² -> 7 socles de prise de courant ; A partir de 28m² -> 7 socles de prise de courant minimum.</p> <p>2 prises de courant 16 A 2P+T supplémentaires destinés aux usages multimédias ; 2 prises de communication RJ45 à proximité d'un socle de prise de courant 16A 2P+T ; Une alimentation en attente pour brasseur d'air.,</p>
Chambre principale	<p>1 point d'éclairage en plafond, commandé par simple allumage. 3 prises de courant 16 A+T</p> <p><u>Pour la chambre accessible PMR</u> : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage</p> <p>1 prise de communication RJ45 à proximité d'une prise de courant (pour un T2); Une alimentation brasseur d'air, en attente de raccordement au lot CVC.</p>
Chambre secondaire	<p>1 point d'éclairage en plafond, commandé par simple allumage. 3 prises de courant 16 A+T</p> <p>1 prise de communication RJ45 supplémentaire à proximité d'une prise de courant (à partir du T3); Une alimentation brasseur d'air, en attente de raccordement au lot CVC.</p>
Cuisine des T2 et plus (Superficie > 4m ²)	<p>1 point d'éclairage 1 applique classe II sur évier (type Prismaline de chez Sarlam ou équivalent)</p> <p>6 socles de prise de courant 16 A 2P+T non spécialisés, dont quatre sont à répartir au-dessus du (ou des) plan(s) de travail (ces socles ne sont installés ni au-dessus du bac d'un évier, ni au-dessus des feux ou plaques de cuisson) ; dont une à proximité immédiate de la commande d'éclairage (si accessibilité PMR) ;</p> <p>1 socle supplémentaire au-dessus des plaques de cuisson sous condition que ce socle soit identifié pour la hotte et qu'il soit placé au minimum à 1,80 m du sol fini,</p> <p>4 circuits spécialisés au moins doivent être prévus :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 circuit spécialisé pour l'alimentation de la cuisinière ou de la plaque de cuisson seule (boîte de connexion ou socle de prise de courant 32 A en monophasé ou 20 A en triphasé) ;

- 3 circuits spécialisés 16 A 2P+T au moins en prévision de l'alimentation d'appareils du type : Lave-linge ; Lave-vaisselle ; Sèche-linge ; Four.

(Alimentation électrique en attente de raccordement par le lot CVC d'un BP commandant la bouche d'extraction.)

Nota : le socle de prise de courant 16A 2P+T spécialisée pour le lave-linge pourra être située en cuisine ou en salle de bains (hors volume) suivant les plans architectes.

Cuisine des Studios (superficie < 4m ²)	<p>1 point d'éclairage</p> <p>1 applique classe II sur évier (type Prismaline de chez Sarlam ou équivalent)</p> <p>3 socles de prise de courant 16 A 2P+T non spécialisés (ces socles ne seront installés ni au-dessus du bac d'un évier, ni au-dessus des feux ou plaques de cuisson) dont une à proximité immédiate de la commande d'éclairage (si accessibilité PMR) ;</p> <p>1 socle supplémentaire au-dessus des plaques de cuisson sous condition que ce socle soit identifié pour la hotte et qu'il soit placé au minimum à 1,80 m du sol fini ;</p> <p>4 circuits spécialisés au moins doivent être prévus :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 circuit spécialisé pour l'alimentation de la cuisinière ou de la plaque de cuisson seule (boîte de connexion ou socle de prise de courant 32 A en monophasé ou 20 A en triphasé) ;- 3 circuits spécialisés 16 A 2P+T au moins en prévision de l'alimentation d'appareils du type : Lave-linge ; Lave-vaisselle ; Sèche-linge ; Four.- Alimentation électrique en attente de raccordement par le lot CVC d'un BP commandant la bouche d'extraction.
Salle de bain	<p><i>Nota : La prise de courant 16A 2P+T spécialisée pour le lave-linge pourra être située en cuisine, en salle de bains (hors volume) suivant les plans architectes.</i></p> <p>Une sortie de fil pour hotte</p> <p>1 prise 16A spécialisée pour gros électroménager</p> <p>1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge si celui-ci n'est pas en SdB (suivants plans architecte)</p> <p>1 boîte 32 A pour la plaque de cuisson</p> <p>1 point d'éclairage en plafond commandé par simple allumage</p> <p>1 prise (hors volume de sécurité) ou une prise rasoir au droit de la vasque ;</p> <p>Eventuellement 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge suivant plans architecte (hors volume de sécurité)</p> <p>Pour les salles de bains accessibles aux PMR : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage</p>
Salle d'eau	<p>1 point d'éclairage en plafond</p> <p>1 applique au-dessus du miroir</p> <p>1 prise (hors volume de sécurité) ou une prise rasoir au droit de la vasque ;</p> <p>Eventuellement 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge suivant plans architecte (hors volume de sécurité)</p> <p>Pour les salles de bains accessibles aux PMR : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage</p>
Entrée	<p>1 point d'éclairage en plafond ou en applique</p> <p>1 socle de prise de courant 16 A 2P+T si surface est supérieure à 4m² habitable ;</p> <p>1 poste vidéo d'interphonie ;</p> <p>1 carillon deux tons installé dans le tableau de répartition (en GTL) avec possibilité de signal lumineux.</p>

1 GTL compris panneau de contrôle, tableau de répartition et tableau de communication.

Dégagement	1 point d'éclairage en plafond ou en applique 1 prise 16 A+T si la surface est >4m ²
WC indépendant :	1 point d'éclairage <u>Pour les WC accessibles aux PMR</u> : 1 prise 16 A+T située à côté de la commande d'éclairage
Balcons et loggias	1 prise 16 A+T étanche (commandée) 1 applique en façade 1 prise 16 A+T étanche 1 applique en façade, commandée par un interrupteur SA à voyant témoin – installé à l'intérieur du logement.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

La sonnerie sera intégrée dans le tableau du logement.
Commande par bouton poussoir côté palier.

2.9.3.5 Logement connecté / domotique

Sans objet.

2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation

2.9.4.1 Type d'installation

- Chauffage : installation de type collectif provenant de la sous-station raccordée au réseau de chaleur public.
- Ventilation : Ventilation simple flux autoréglable de type ventilation mécanique contrôlée.

2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces :

- Par période d'hiver : température a minima + 19° C dans toutes les pièces.,
- Par période d'été : modulation de -5° maximum si T°ext. supérieure à 33°C

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

- **Dans les salles de bains et les salles d'eau principale**, mise en œuvre d'un radiateur sèche-serviettes à eau chaude, H=146 cm, de chez ACOVA ou équivalent. Coloris au choix de l'acquéreur parmi 4 dans la gamme du maître d'ouvrage.
- **Dans les pièces sèches**, radiateurs à eau chaude, coloris blanc, type Fassane (vertical ou horizontal) de chez ACOVA ou équivalent - avec robinets thermostatiques. Quantité et dimensions suivant calculs thermiques.
- Thermostat d'ambiance dans chaque séjour. La régulation terminale pièce par pièce sera réalisée par un robinet thermostatique sur chaque radiateur , sauf dans la pièce où se situe le thermostat d'ambiance.

2.9.4.4 Conduits de fumée

Sans objet

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Conduits en tôle galvanisée

Bouches d'extraction dans les salles de bains, salles d'eau, W.C et cuisine (bouche à double débit pour les cuisines et WC).

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Prises d'air en façade des pièces sèches, bouches incorporées dans les menuiseries ou dans les coffres de volets roulants ou dans les façades, suivant classement acoustique.

2.9.5 Equipement intérieur des placards

2.9.5.1 Placards

- Entrée : Tablette chapelière mélaminée avec tringle chromée en sous face formant penderie.
- Chambres (suivant plan) : Placard équipé d'une tablette chapelière mélaminée avec tringle chromée en sous face formant penderie – et d'une colonne largeur 50cm équipée de 4 tablettes fixes et deux tiroirs.

2.9.5.2 Pièces de rangement

Sans objet.

2.9.6 Equipements de télécommunications

2.9.6.1 Radio T.V.

Réception et distribution collective de télévision prévue pour tous les logements. TNT uniquement.

2.9.6.2 Téléphone / internet

2 prises RJ 45 côté à côté dans le séjour

1 prise RJ 45 dans la chambre principale

1 prise RJ 45 dans une seconde chambre à partir des 3 pièces

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

Combiné vidéophone couleur dans chaque logement avec secret de conversation et commande d'ouverture de la porte d'accès.

2.9.7 Autres Equipements

- Fibre optique

Installation conforme à la réglementation

- Equipements de prévention incendie

Détecteurs Avertisseurs de Fumée à pile(un par niveau)

installés dans chaque logement hors des espaces de cuisine ou des salles d'eau, conformément à la norme NF EN 14604.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 Caves, celliers, greniers

Sans objet

3.2 Parkings couverts

Sans objet

3.3 Parkings extérieurs

Sans objet

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1 Hall d'entrée de l'immeuble

4.1.1 Sols

Carrelage en grès cérame selon projet de décoration de l'architecte. Format suivant calepinage des sols, pose collée sur chape flottante.
Plinthes assorties au sol.

Tapis d'entrée encastré type Diplomate de chez Emco ou équivalent avec cadre en fer cornière.

4.1.2 Parois

Peinture lessivable satinée de couleur blanche finition A

Habilage composite de type VELCROMAT des chez Investwood ou équivalent, calepinage et coloris suivant plan de l'architecte

4.1.3 Plafonds

Faux-plafond acoustique avec spot intégrés de couleur blanche, finition mat
Peinture acrylique finition veloutée tente selon choix de l'architecte.

4.1.4 Eléments de décoration

Luminaires intérieurs en appliques ou plafonniers de type SCOREL de chez SAMMODE ou équivalent, emplacement et dimensions selon plans architecte et nécessité technique

4.1.5 Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble

4.1.5.1 Bâtiment 1 :

Deux doubles portes battantes prévues sur chacune des façades Est et Ouest, pour accès au hall depuis le cœur d'ilot ou depuis la rue Arcelin. Les ensembles sont en serrurerie thermolaquée avec une poignée de manœuvre aux 2 faces des vantaux ouvrants. Teintes au choix de l'architecte.

Ventouses de fermeture.

4.1.5.2 Bâtiment 3:

Deux doubles portes battantes prévues pour accès au hall depuis le cœur d'ilot. Les ensembles sont en serrurerie thermolaquée avec une poignée de manœuvre aux 2 faces des vantaux ouvrants. Teintes au choix de l'architecte.

Ventouses de fermeture.

4.1.5.3 Bâtiment 6

Une double porte battante prévue pour accès au hall depuis le cœur d'ilot. L'ensemble est en serrurerie thermolaquée avec une poignée de manœuvre aux 2 faces des vantaux ouvrants, en tube aluminium. Teintes au choix de l'architecte.

Ventouses de fermeture.

4.1.5.4 Contrôle d'accès tous bâtiment

* Portes donnant sur l'extérieur: portier vidéophone avec répertoire électronique. Les boîtiers seront incorporés dans un poteau technique. Commande VIGIK pour concessionnaires et contrôle d'accès résidents.

4.1.6 Boîtes aux lettres et à paquets

Ensemble de boîtes aux lettres, conforme aux normes de la poste version simple face, de type Classica, des établissements Renz ou équivalent, encastré dans des carreaux de plâtre hydrofuge. Ouverture totale de la face avant, portillons individuels, tableau indicateur avec noms et numéros d'appartement,
Dimension et teinte selon plan de l'architecte.
Corbeille à papier intégrée.

4.1.7 Tableau d'affichage

Incorporé dans l'ensemble boîte aux lettres ou indépendant et situé selon plan architecte

4.1.8 Chauffage

Sans objet.

4.1.9 Equipement électrique

- Luminaires plafonniers et/ou appliques décoratives, suivant choix de l'architecte.
- Allumage par détecteurs de présence type Céliane de chez LEGRAND ou équivalent.

4.2 Circulation de rez-de-chaussée - Couloirs et hall d'étages

4.2.1 Sols

4.2.1.1 Rez-de-chaussée

Dito hall d'entrée.

4.2.1.2 Etages

Mise en œuvre d'une moquette décorative, en lès pose collée - type French Couture des Etablissements BALSAN ou équivalent, coloris selon projet de décoration de l'architecte.
Plinthe en médium finition peinture, de 10 cm de hauteur.

4.2.2 Murs

Peinture acrylique veloutée ou papier peint, selon projet de décoration de l'architecte.

4.2.3 Plafonds

Peinture acrylique veloutée et faux plafond en plaques de plâtre type Gyptone selon nécessité pour le respect de la réglementation acoustique.

4.2.4 Eléments de décoration

Sans objet.

4.2.5 Chauffage

Sans objet.

4.2.6 Portes

Portes d'accès aux escaliers : porte bois à âme pleine, finition peinture, coloris au choix de l'architecte. Garniture sur plaque type Muze, finition platine, de chez VACHETTE.

Portes d'accès aux gaines techniques : panneaux médium, finition peinture.

Degré de résistance au feu conforme à la réglementation incendie.

Les façades de gaines seront montées sur socle béton.

Paumelles invisibles, fermeture par batteuse carrée

Portes palières : 1 bouton de sonnerie portant une étiquette ;
Les sonnettes des logements seront situées à plus de 40 cm d'un angle rentrant de paroi

4.2.7 Equipement électrique

Eclairage et équipement des circulations communes par des luminaires type VOILA des établissements SECURLITE ou équivalent. Pose murale en applique ou en plafonnier.
Allumage par détecteur de présence.
Eclairage et balisage de sécurité selon nécessité, conformément à la réglementation.
1 PC 16 A+T située dans la gaine technique palière.

4.3 Circulation du sous-sol

4.3.1 Sols

Sans objet

4.3.2 Murs

Sans objet

4.3.3 Porte d'accès

Sans objet

4.3.4 Rampes pour véhicules

Sans objet

4.3.5 Equipements électriques

Sans objet

4.4 Cage d'escalier

4.4.1 Sols des paliers d'escalier

Carrelage entre RdC et premier étage
Peinture de sol anti-poussière pour tous les autres niveaux.

4.4.2 Murs

Peinture blanche finition lisse

4.4.3 Plafonds

Peinture vinylique blanche.

4.4.4 Escaliers (marches, contremarches), limons, garde-corps, sous-face de la paillasse

Marche et contre-marche : Peinture de sol anti-poussière.
Main-courante en acier thermolaqué
Sous-face de la paillasse : peinture vinylique blanche

4.4.5 Chauffage, ventilation

Chauffage : Sans objet.

Ventilation : En partie haute des cages d'escaliers d'étages à l'abri des fumées par châssis de toit conforme à la réglementation incendie.

4.4.6 Eclairage

Applique type VOILA des établissements SECURLITE ou équivalent.
Allumage par détection de présence.

4.5 Locaux communs

4.5.1 Local vélos:

Sols	:	béton brut
Murs	:	Béton brut et parpaings béton brut
Plafonds	:	isolation thermique/acoustique sous logements
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent, allumage par détection de présence
Porte	:	, Porte en serrurerie en acier thermolaqué et teinte selon projet de décoration de l'Architecte, avec ferme porte, garniture type Muze des établissements VACHETTE ou équivalent, bâche simple côté intérieur poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point avec clé sur organigramme.
Equipement	:	Dispositif d'accrochage vélos double ou simple rack suivant plans.

4.5.2 Buanderie collective

Sans objet

4.5.3 Séchoir collectif

Sans objet

4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien

Sans objet

4.5.5 Locaux sanitaires

Sans objet

4.6 Locaux sociaux (salle commune)

Aménagement selon projet du prestataire retenu

4.7 Locaux techniques

4.7.1 Local de réception des ordures ménagères

Sols	:	Chape hydrofugée rapportée avec pente vers siphon de sol, carrelage en grès cérame antidérapant, plinthes à gorge de 0,10 m de haut.
Murs	:	Peinture vinylique blanche sur murs, avec carrelage sur 1,5 m de hauteur.
Plafonds	:	Isolation thermique sous logements, peinture vinylique blanche.
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent, allumage par détection de présence ou bouton poussoir sur minuterie.
Porte	:	porte métallique thermolaquée, avec ferme porte, garniture type Muze des établissements VACHETTE ou équivalent, bâche simple côté intérieur, poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point sur organigramme.
Ventilation	:	ventilation mécanique par conduit indépendant.
Point d'eau	:	Robinet de puisage à clé anti-gel

4.7.2 Chaufferie

Sans objet

4.7.3 Sous-station de chauffage / Local CTA

Sols	:	Béton brut.
Murs	:	Béton brut
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent.
Porte	:	Porte bois finition peinture, avec ferme porte, garniture type Muze des établissements VACHETTE ou équivalent, bêquille simple côté intérieur, poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point sur organigramme.
Ventilation	:	Ventilation naturelle.

4.7.4 Local des supresseurs

Prestations dito 4.7.3 Localisation selon plan et étude technique

4.7.5 Local transformateur EDF

Suivant préconisation du concessionnaire

4.7.6 Local machinerie ascenseur

Sans objet (ascenseur mis en œuvre sera du type « machinerie embarquée »).

4.7.7 Local ventilation mécanique

Extracteur de VMC installé en toiture accessible depuis les parties communes.
L'accès se fait depuis un skydome.

4.7.8 Autres locaux techniques

Sols	:	Béton brut.
Murs	:	Béton brut
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent.
Porte	:	Porte bois finition peinture, avec ferme porte, garniture type Muze des établissements VACHETTE ou équivalent, bêquille simple côté intérieur, poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point sur organigramme.
Ventilation	:	Ventilation naturelle.

4.8 Conciergerie

4.8.1 Composition du local

Sans objet

4.8.2 Equipements divers

Sans objet

5. EQUIPEMENTS GENERAUX

5.1 Ascenseurs

5.1.1 Bâtiments 1&3 :

- * 1 ascenseur par cage d'escalier ou entrée
- * Appareil électrique desservant tous les niveaux.
- * Charge utile 630 kg,
- * Portes automatiques à ouverture latérale avec contact de réouverture.
- * Portes palières en inox brossé au Rez-de-Chaussée, finition peinture au sous-sol et dans les étages.
- * Portes cabines acier inoxydable.
- * Remise à niveau manuelle de la cabine.
- * Indicateur de sens de marche et d'arrivée à rez-de-chaussée.
- *

5.1.2 Bâtiment 6 :

- * 2 ascenseurs pour la cage d'escalier
- * Appareils électriques desservant tous les niveaux.
- * Charges utiles de 630 kg et 1000 kg ,
- * Portes automatiques à ouverture latérale avec contact de réouverture.
- * Portes palières en inox brossé au Rez-de-Chaussée, finition peinture au sous-sol et dans les étages.
- * Portes cabines acier inoxydable.
- * Remise à niveau manuelle de la cabine.
- * Indicateur de sens de marche et d'arrivée à rez-de-chaussée.

5.1.3 Equipements de cabine (tous les bâtiments):

- * Parois revêtues de panneaux en stratifié.
- * Sol avec revêtement dito hall.
- * Eclairage encastré en plafond ou dans une des parois.
- * Mains courantes en aluminium.
- * Miroir sur fond de cabine.
- * Bouton d'appel avec transmetteur assurant le report, chez l'ascensoriste, des appels cabines (liaison filaire ou GSM)

5.2 Chauffage - Eau chaude

5.2.1 Equipement thermique de chauffage

5.2.1.1 Production de chaleur

L'installation de chauffage sera de type collectif réseau urbain provenant de la sous-station située au sous-sol de l'immeuble, et raccordée au réseau public

5.2.1.2 Régulation automatique Suivant étude technique

5.2.1.3 Pompes et bruleurs Suivant étude technique

5.2.1.4 Accessoires divers

5.2.1.5 Suivant étude technique

5.2.1.6 Colonnes montantes

Colonnes montantes en acier situées en gaine palière. Mise en œuvre d'une manchette permettant l'installation d'un compteur individuel (non fourni)

5.2.2 Service d'eau chaude

5.2.2.1 Production d'eau chaude

La production l'eau chaude sera assurée par l'échangeur de la sous-station située au sous-sol de l'immeuble, dimensionnement et localisation selon étude technique.

5.2.2.2 Réservoirs

Suivant étude technique

5.2.2.3 Pompes et bruleurs

Suivant étude technique

5.2.2.4 Comptage général

Comptage général sur le départ ECS en sous-station.

5.2.2.5 Colonnes montantes

Colonnes montantes en cuivre situées en gaines palière ou dans les gaines techniques logements.

Mise en place d'un compteur individuel.

5.3 Télécommunications

5.3.1 Téléphone

Sans objet

5.3.2 Antenne T.V. et Radio

Réception TNT collective pour les logements

5.3.3 Réseau Fibre Optique

Fourreaux aiguillés et goulotte verticale compris câblage dans gaines palières.

Liaison avec chaque logement jusqu'à la gaine technique logement compris câblage.

5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Locaux de stockage des ordures ménagères situés à rez-de-chaussée. Containers roulant fournis par la Ville, à déposer en fonction du cycle d'enlèvement dans la zone prévue à cet effet en limite de propriété.

5.5 Ventilation mécanique des locaux

Installation complète de ventilation mécanique contrôlée pour tous logements, conforme à la réglementation.

Système de VMC permettant de respecter le niveau d'isolation thermique réglementaire.

5.6 Alimentation en eau

5.6.1 Comptages généraux

Le compteur général sera situé dans l'immeuble (local eau) avec vanne d'arrêt général. Distribution horizontale en PVC pression jusqu'en pied de gaine.

5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression

Selon nécessité technique pour respecter les exigences réglementaires.

5.6.3 Colonnes montantes

Colonnes montantes en PVC pression, situées en gaine palière avec vanne d'arrêt en pied de chaque colonne pour coupure d'eau. Toutes les traversées de plancher seront isolées par fourreaux résilients

5.6.4 Branchements particuliers

En tube cuivre ou PER – En gaine technique, il sera prévu un robinet de coupure générale par logement ainsi qu'un compteur individuel.

5.7 Alimentation en gaz

5.7.1 Colonnes montantes

Sans objet

5.7.2 Branchements et comptage particuliers

Sans objet.

5.7.3 Comptage de service généraux

Sans objet

5.8 Alimentation en électricité

5.8.1 Comptages des services généraux

1 comptage « services généraux » par bâtiment situé au niveau RDC, localisation et dimensionnement selon étude technique

5.8.2 Colonnes montantes

Colonnes montantes préfabriquées d'un modèle agréé par Enedis.

5.8.3 Branchements et comptages particuliers

Tableau de comptage dans les gaines techniques avec téléreport des consommations d'électricité.

Raccordement de chaque appartement sur un tableau disjoncteur placé dans l'entrée.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 Voirie et parkings

6.1.1 Voirie d'accès

Sans objet.

6.1.2 Trottoirs

Sans objet.

6.1.3 Parkings visiteurs

Sans objet

6.2 Circulation des piétons

6.2.1 Accès à l'entrée des bâtiments

Revêtement selon projet paysager et Permis de Construire

6.3 Espaces verts

6.3.1 Aire de repos

Sans objet.

6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Haies et végétaux divers suivant projet paysager et Permis de Construire.

6.3.3 Engazonnement

Engazonnement des espaces verts suivant projet paysager et Permis de Construire.

6.3.4 Arrosage

Robinet de puisage à clé en façade des bâtiments pour l'arrosage des espaces verts communs.

6.3.5 Bassins décoratifs

Sans objet

6.3.6 Cheminements

Revêtement et localisation selon projet paysager et Permis de construire

6.4 Aire de jeux et équipements sportifs

Sans objet.

6.5 Eclairage extérieur

6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Numérotation postale de chaque bâtiment.

6.5.2 Eclairage des espaces extérieurs

Eclairage extérieur selon Permis de construire

6.6 Clôtures

6.6.1 Sur rue

Clôture en serrurerie selon Permis de construire

6.6.2 Avec les propriétés voisines

Sans Objet

6.7 Réseaux divers

6.7.1 Eau

L'alimentation en eau se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au compteur général situé dans l'immeuble.

6.7.2 Gaz

Sans objet.

6.7.3 Électricité

L'alimentation en électricité se fera par un raccordement sur le réseau de la compagnie concessionnaire depuis les locaux BT situés en sous-sol, eux même étant raccordés sur les locaux transformateurs situés en RDC selon étude technique.

6.7.4 Poste d'incendie, extincteurs

Sans Objet.

6.7.5 Egouts

Les évacuations d'égouts seront raccordées sur les réseaux d'assainissement en voirie publique, selon étude technique

6.7.6 Epuration des eaux récupération des eaux grises

Sans objet.

6.7.7 Télécommunications

Raccordement au réseau concessionnaire depuis les locaux opérateurs selon étude technique

6.7.8 Drainage du terrain

Suivant nécessité en fonction des études de sol.

6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux

Rétention des eaux pluviales par un bassin de rétention raccordé au réseau public, dimensions été localisation selon étude technique.

Assainissement des surfaces recevant une étanchéité.

Fait à,
Le

LE RESERVANT

LE RESERVATAIRE